## ART. 5 N° AS665

## ASSEMBLÉE NATIONALE

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES PROFESSIONNELS - (N° 1175)

## **AMENDEMENT**

N º AS665

présenté par

M. Gernigon, Mme Bellamy, M. Lamirault, M. Lemaire, M. Plassard, Mme Poussier-Winsback et Mme Violland

-----

## **ARTICLE 5**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.